

Conseil supérieur de la statistique

Réunion du 10 septembre 2020

Compte-rendu

Version validée du 29 octobre 2020

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte-rendu de la précédente réunion (28 mars 2019)
3. Le STATEC pendant la crise du coronavirus SARS-CoV-2
4. Suivi de l'avis 2019 du CSS
5. Publications marquantes
6. Programme statistique 2020-2022
7. Avis du CSS
8. Divers

Accueil et introduction

M. Fernand Weides, Président du Conseil supérieur de la statistique (CSS), ouvre la séance à 14h30 et salue les membres du CSS présents dans la salle et ceux qui assistent par visioconférence, ainsi que toutes les autres personnes participant à la réunion. Il remercie ensuite le personnel du STATEC pour l'organisation de la réunion, certainement plus compliquée qu'avant la crise. Il exprime aussi sa gratitude pour l'invitation faite au Président du Conseil d'assister à la récente visite du Ministre de l'Économie, M. Franz Fayot, au STATEC. Fernand Weides y a souligné le rôle du CSS et a rappelé l'existence d'un avis annuel dont il a recommandé la lecture au Ministre ; le Président se tient par ailleurs prêt à répondre aux questions que le Ministre souhaiterait adresser au CSS. M. Fayot a repris cet aspect dans sa conclusion, ce qui montre qu'il a bien pris note du statut et des travaux du Conseil supérieur de la statistique.

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Président fait la remarque que l'ordre de jour n'a pas tout à fait la forme usuelle, et que la date de la session tranche elle aussi avec les habitudes. Il lui semble important qu'un point sur le coronavirus figure à l'ordre du jour, tout comme un aperçu des publications marquantes. M. Max Urbany (Chambre des Métiers) demande d'ajouter sous « Divers » une discussion sur la Centrale de bilans, afin qu'elle devienne plus conviviale pour le secteur privé, et que son accès soit rendu plus facile.

Moyennant cet ajout, l'ordre du jour de la réunion est approuvé par les membres présents, que ce soit en salle ou sur visioconférence.

2. Adoption du compte-rendu de la précédente réunion (28 mars 2019)

Le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. Le STATEC pendant la crise du coronavirus SARS-CoV-2

Fernand Weides introduit ce point de l'ordre du jour en notant qu'il occupait une place importante dans l'échange avec le Ministre de l'Économie, et que le STATEC a bien fonctionné pendant la crise pour affronter les défis survenus avec la pandémie.

Au sujet du volet statistique, le Directeur du STATEC, M. Serge Allegrezza, part du constat que tout le monde a été impacté par la catastrophe que représente la pandémie. Après la sidération initiale, le STATEC s'est organisé pour sauvegarder sa fonction essentielle : faire rentrer les informations. Un appel a été lancé aux ménages et aux entreprises. Il fallait ensuite mesurer les flux de données, et on s'est aperçu que les données classiques ne rentraient pas assez vite. On a donc recouru à des données à haute fréquence, par exemples aux données des cartes de crédit, à la consommation d'électricité, ou encore aux chiffres sur la mobilité émis par Google. Ces données sont rapides mais pauvres en qualité. Est né alors le projet « *Nowcasting* », étudiant la possibilité de se servir des données disponibles rapidement pour donner un éclairage supplémentaire aux données « plus lentes ». Le STATEC a aussi fait réaliser une enquête à TNS-ILRES au mois d'avril. C'est avec cet instrument qu'on a pu mesurer par exemple que les deux tiers de la population télétravaillaient, ou quel était l'impact financier du confinement sur les ménages. Le STATEC a contribué à la Task Force COVID-19 chargée de faire des projections dans le domaine épidémiologique. Serge Allegrezza loue aussi les efforts du STATEC en matière de prévision et de modélisation, la note de conjoncture et les flashes conjoncture sont sortis comme prévu. Du côté des bémols, la grande enquête EU-SILC dans le domaine social a dû être stoppée, et elle a pris un retard important.

M. John Haas, Directeur adjoint du STATEC, fait le bilan du volet fonctionnement. Au sein de l'institut, la crise a démarré le 12 mars, avec la fondation d'une cellule de crise coronavirus. Une première note de crise est sortie pour tenter d'encadrer une situation marquée par une grande incertitude. L'utilisation de Skype est devenue de plus en plus répandue pour que la communication entre agents puisse se faire efficacement. Les locaux du STATEC ont été subdivisés en quatre zones strictement séparées entre elles. Les mesures sanitaires recommandées par le gouvernement ont été appliquées. Le télétravail a été installé. Il a bien fallu accepter un peu de chômage partiel, par exemple sur les enquêtes en mode face-à-face ou sur la collecte des prix dans les commerces, et en outre tout le monde n'avait pas de Virtual Private Network (VPN), qui permet de travailler à distance en toute sécurité. Dans ces cas-là, on a recommandé aux agents de profiter de ce chômage partiel pour se former. La crise a favorisé l'acceptation du télétravail : on avait prévu avant la crise de faire un projet pilote télétravail pour 15 personnes, il est désormais question d'équiper environ 100 collaborateurs pour le télétravail. On a enfin créé de nouvelles manières de communiquer : on peut citer STATPod (enregistrements audio sous forme d'interviews) ou STATBook (le groupe Facebook du STATEC). La crise a aidé ces nouveaux formats à éclore.

Fernand Weides évoque la pression du gouvernement pour que le STATEC rejoigne la plateforme de projection, on a constaté une certaine confusion au niveau des chiffres. Il demande si la collaboration a été à la hauteur des attentes du STATEC, et si à l'avenir il faudrait que le STATEC prenne un rôle de leader quand il s'agit de travailler sur de grandes quantités de données. Serge Allegrezza renvoie au volet sur la collaboration avec le Ministère de la Santé, qui est également prévu au programme de la session. De manière générale, il faut reconnaître que les statistiques sur la santé ont toujours été le parent pauvre de la statistique. Il aura fallu une crise pour montrer que ces statistiques sont très importantes. Le Ministère de la Santé s'est amélioré peu à peu, mais il partait d'un niveau assez modeste. Il y a eu peu à peu une convergence, et le Ministère a découvert en passant que les statistiques pouvaient avoir une dimension politique : les révisions des chiffres ne passent pas toujours sans accroc, idem pour la décision d'inclure les frontaliers dans les chiffres. Il serait souhaitable que les statistiques de la santé deviennent des statistiques officielles et qu'elles se conforment aux exigences de qualité de celles-ci. Mais on n'y est pas encore.

M. Michel Beine (Université du Luxembourg) constate que le gouvernement a voulu une vue à très court terme de l'activité économique. Est-ce que cela a poussé le STATEC à mettre en place des procédures pour développer des indicateurs de très court terme ? Serge Allegrezza répond que c'est justement le contenu du projet « *nowcasting* ». Celui-ci devra inclure une comparaison entre les données à haute fréquence et celles à basse fréquence.

M. Francis Kaell (Service information et presse) dit qu'il y a eu beaucoup de demandes pour des données COVID-19 disponibles pour le grand public. Or on a constaté un certain nombre de problèmes de qualité sur ces données. Le STATEC a-t-il pu donner son avis de professionnel de la statistique au Ministère de la Santé ? Ne faudrait-il pas renforcer ce lien entre le STATEC et le Ministère de la Santé ? Serge Allegrezza répond qu'il y a eu des échanges et même une conférence de presse commune, et que le STATEC s'est toujours positionné sur l'assistance au Ministère.

Il cède la parole à John Haas, qui détaille la collaboration avec le Ministère. Le STATEC a offert sa coopération dès les premiers jours de l'état de crise, et précisé sa volonté de mettre à disposition des ressources et d'aider dans les travaux. Le STATEC a tout de suite été admis dans la Task Force COVID-19, qui est née spontanément, avec un esprit de start-up. Dès lors il a fallu un peu de temps pour que tout se mette en place. Avec deux de ses chercheurs connaissant les modèles épidémiologiques, le STATEC a pu contribuer dans ce contexte. Il a également produit des cartes avec le nombre d'infections par canton ou par commune. Un peu plus tard dans la crise, le STATEC a effectivement pu aider le Ministère avec des ressources détachées temporairement, une activité qui se poursuit encore aujourd'hui. Ainsi nos agents y ont fait du travail de documentation, de l'analyse de réseaux sur des clusters, ou encore des travaux d'automatisation sur les rapports de la cellule « tracing ». Le STATEC a aidé pour la publication « Flash COVID-19 », avec ses compétences en communication. Cette collaboration est aussi appelée à continuer.

4. Suivi de l'avis 2019 du CSS

Fernand Weides rappelle que cet avis a été envoyé au Ministère de l'Économie et publié dans un communiqué de presse et la newsletter du STATEC. Il a deux parties : le bilan de l'année précédente (en 4 points) et le programme de l'année suivante (en 6 points).

Les points de la **partie « Programme » de l'avis 2019** sont passés en revue.

NATNG

M. Olivier Thunus (STATEC) explique que l'acronyme vient des initiales du nom « *National Accounts – The Next Generation* ». Le système actuel de la comptabilité nationale est le résultat d'une accumulation de choses depuis 25 ans. Il est devenu très compliqué et souffre d'un grand nombre de défauts. Le nouveau système à créer aura une partie organisationnelle et une partie technique. Dans la partie organisationnelle, on doit définir les processus de production, et documenter données et processus. La partie technique comporte notamment un volet centralisation et versionnage des données (dans la plateforme VIVA développée au STATEC, qui est en train d'être alimentée) et un volet traçabilité. Le calendrier du projet s'étale sur la période 2017 – 2025. Après les travaux préparatoires, cinq lots successifs sont prévus : Analyse des besoins, optimisation des processus, élaboration des cahiers des charges, implémentation, validation.

Fernand Weides retient que le STATEC avait été invité par le CSS à investir ses ressources sur ce projet. L'institut doit maintenant poursuivre ses efforts avec la même ardeur afin d'accomplir les étapes prévues sur le calendrier.

Données fiscales

Serge Allegrezza revient sur la recommandation d'œuvrer pour obtenir un accès aux données fiscales. Il y a eu une tentative de sensibiliser le gouvernement au plus haut niveau. Dans une réunion avec les Ministres Schneider et Gramegna, Serge Allegrezza avait cité les raisons qui montrent la nécessité pour le STATEC de disposer de telles données au niveau individuel : distribution des revenus pour faire des contrôles de qualité, ou encore comprendre les grandes fluctuations dans les chiffres de certaines multinationales. La sensibilisation a donc été faite, des améliorations ont été promises, mais il n'y a pas encore eu de progrès. Le Conseil économique et social a émis un avis sur le PIB, où il fait notamment la recommandation que le STATEC se réfère davantage à l'approche « Revenus », alors qu'il est actuellement très axé sur l'approche « Production ». Cela est possible, mais seulement avec un accès à des bonnes données sur les revenus, celles-là même que détient l'Administration des contributions directes.

Fernand Weides demande si le CSS pourrait soutenir cet avis du Conseil économique et social. Le directeur du STATEC pense que ce serait une initiative bienvenue.

Michel Beine demande si l'approche par les revenus serait alors une approche complémentaire à l'approche production. John Haas le confirme. M. Beine souhaite savoir si on veut une couverture exhaustive des salariés, qu'ils soient résidents ou frontaliers. Pour Serge Allegrezza, les deux sont

nécessaires. Pour les ménages, le STATEC a déjà des revenus, dit John Haas, mais pour les entreprises, l'institut n'est pas encore à un stade bien avancé.

Recensement de la population

M. Charlie Klein (STATEC) fournit un aperçu de l'état actuel du projet RP2021. Le début de l'enquête de terrain a été repoussé de 4 mois et est maintenant prévu pour le 1^{er} juin 2021. En 2019, une enquête pilote a été menée avec 5 communes volontaires pour tester la nouvelle méthodologie conçue pour le recensement. Elle repose sur un recours plus massif à la réponse électronique, l'incorporation de données puisées dans trois registres, et la numérisation des questionnaires papier pour éviter le transport de grands volumes de papier. Le visuel du questionnaire papier a fait l'objet d'une refonte complète. Parmi les leçons à retenir de l'enquête pilote, on prend acte de la difficulté croissante à mobiliser les agents recenseurs.

Fernand Weides demande de quoi sera faite la campagne de communication pour le RP2021. Charlie Klein répond que son équipe est en train d'en discuter avec l'agence de communication retenue. Fernand Weides propose que l'avis du CSS lance un appel pour aider le STATEC à trouver un vivier suffisamment important d'agents recenseurs. Mme Denise Schroeder (STATEC) explique que le recrutement des agents recenseurs relève de la responsabilité des communes, et que le STATEC leur laisse la main sur ce dossier.

Big Data

M. Marc Pauly (STATEC) aborde le sujet du Big Data par sa caractérisation selon les trois V: Volume, vitesse et variété. Ce sujet est clairement au centre de la prochaine étape qualitative dans l'écosystème de la donnée, où il côtoie les techniques de la data science et de l'intelligence artificielle. Concrètement, le STATEC voudrait poursuivre trois axes pour son lancement exploratoire dans le domaine : données de téléphonie mobile (partenariat avec POST, l'Université et les Ministères de la Digitalisation et de la Mobilité), compteurs intelligents d'électricité et trafic routier.

M. Laurent Uhoda (Chambre des salariés) demande si le Big Data serait un moyen de contourner les difficultés à se procurer les données sur les revenus. Serge Allegrezza pense que le recours au web n'est qu'une solution théorique : on n'a simplement pas la même qualité de données sur Twitter ou sur certains sites Internet, par rapport à ce qui est courant dans les données administratives.

Max Urbany souhaite savoir s'il y a déjà des projets concrets. Il anticipe qu'avec le déploiement de la technologie 5G, les données seront encore plus nombreuses. Serge Allegrezza annonce pour le lundi suivant un workshop Big Data avec POST portant sur des données 3G et 4G ; pour la 5G, on verra plus tard.

Michel Beine salue le fait que l'accès à ces données brutes soit facilité. Mais la difficulté c'est aussi de disposer des personnes qui ont la compétence nécessaire pour lire les données brutes et en extraire ce dont on a besoin pour produire des résultats statistiques. Le STATEC a-t-il un plan pour se renforcer à ce niveau ? John Haas confirme que c'est prévu, mais on en est au tout début. Aujourd'hui c'est surtout l'accès aux données qu'il faut assurer. Ces données sont souvent détenues par des entreprises

privées et l'obligation de fourniture inscrite dans la loi du STATEC ne s'applique pas à ces données. Au niveau de la Commission Européenne, il y a des initiatives pour négocier un accès libre et gratuit des instituts nationaux de statistique à des données détenues par le secteur privé.

Fernand Weides suggère que l'avis encourage le STATEC à poursuivre les trois pistes présentées et qu'il soutienne ses démarches pour obtenir un accès au Big Data, notamment celui détenu par le privé.

ESS IT Security

M. Fabrice Thill (STATEC) rappelle que le Framework ESS IT Security s'inspire de la norme ISO27001, et a été lancé par Eurostat pour garantir un niveau de sécurité adéquat dans le cadre d'un plan d'échange de micro-données sur le commerce extérieur entre instituts statistiques des États Membres. Le Luxembourg a pu décrocher sa certification le 15 novembre 2019. Un nouvel audit est programmé à l'expiration de la période de validité de trois ans. Des discussions sur l'évolution du framework sont en cours à Eurostat, en particulier sur le cycle de validation, le périmètre et l'impact des incidents sur la certification. Au STATEC, on réfléchit désormais à l'opportunité de se lancer dans le processus de certification ISO27001.

PIB Bien-être

Serge Allegrezza rappelle la genèse du projet PIB Bien-être et l'intérêt qui existe dans le pays pour ce type d'approche. On observe également un courant international qui cherche des mesures alternatives du niveau de satisfaction de la population. Le PIB Bien-être se ramifie en 11 domaines dont la santé, l'éducation, l'environnement et les liens sociaux. Les derniers travaux nous apprennent que le bien-être des résidents en 2018 était proche de son niveau d'avant la crise économique de 2008. Il est raisonnable de s'attendre à une baisse de ce niveau de bien-être avec la survenue de la pandémie de Covid-19.

Fernand Weides aimerait se faire confirmer que le second rapport sur le PIB Bien-être va bientôt être publié. Serge Allegrezza indique que les travaux autour du PIB Bien-être forment un des trois projets phares du STATEC et que le Conseil avait soutenu l'institut à ce niveau. Un des objectifs de la statistique publique est de rendre compte du bien-être de la population. Le PIB Bien-être a connu un débat d'orientation demandé par l'opposition à la Chambre des Députés. Tous les partis se sont exprimés, beaucoup de questions et de suggestions ont surgi, et un discours très engagé a été prononcé par le Ministre de l'Économie de l'époque, M. Étienne Schneider, qui proposait d'intégrer les indicateurs du PIB Bien-être dans les prévisions budgétaires. Le second rapport sortira avec un peu de retard, notamment en raison de la pandémie. Il faudra que le texte reflète davantage l'impact du coronavirus, au risque de sembler en déconnexion par rapport à l'actualité.

Fernand Weides suggère que l'avis reprenne l'intégration du PIB Bien-être dans les considérations de finances publiques et de budget. Serge Allegrezza approuve et propose de faire référence au débat parlementaire du début d'année et à la proposition émanant du précédent Ministre de l'Économie.

Le Président du CSS souhaite aborder brièvement la **partie « Bilan » de l'avis 2019**.

Le Conseil avait suggéré un travail en direction des jeunes. C'était un point qui avait fait suite aux constats relevés par l'enquête de confiance présentée en 2019. A-t-on continué ce travail ? John Haas assure que les jeunes sont un public cible important, mais avec la crise le STATEC n'a pas pu aller dans les écoles alors que c'était effectivement prévu. Le STATEC a toutefois continué sa collaboration avec le Science Center de Differdange, qui fait des shows éducatifs et des workshops, et qui est devenu un partenaire privilégié. Fernand Weides suggère d'entrer également en contact avec le Service National de la Jeunesse, qui organise des ateliers et des stages. Denise Schroeder ajoute qu'il y a aussi des contacts avec le cercle des étudiants en économie et commerce, et que l'institut participe à la manifestation dayCARE et à la Foire de l'Étudiant.

L'avis 2019 reprenait aussi l'information que le STATEC était partie prenante dans le Conseil National de la Productivité. Le CSS souhaite être informé de la suite des travaux. Serge Allegrezza dit que le Conseil National de la Productivité a produit un rapport avant le confinement, disponible sur le site du Ministère de l'Économie. Il suggère qu'il soit annexé au compte-rendu de la présente réunion.

5. Publications marquantes

Effects of COVID-19 on mental well-being in Luxembourg

Mme Chiara Peroni (STATEC) explique que STATEC Research s'attache à évaluer l'impact socio-économique de la COVID-19 au Luxembourg. L'un des volets explorés couvre les effets de la pandémie sur la santé mentale de résidents. L'enquête du mois d'avril, sous-traitée à TNS Ilres, a notamment montré qu'un résident luxembourgeois sur trois a constaté une baisse de sa santé mentale au cours de la crise, à un moment où le pays était confiné. Les facteurs de détresse mentale qui ont pu être identifiés dans cette étude sont le chômage, la précarité de l'emploi, la maladie, la baisse de revenus, le télétravail et la solitude. L'étude a aussi confirmé que l'arrivée de l'épidémie a provoqué une augmentation du stress et de l'angoisse.

Francis Kaell demande si des données agrégées seront disponibles pour le grand public. Chiara Peroni renvoie aux statistiques agrégées dans la publication consacrée à ce sujet dans la série « Regards » ; cette publication contient des liens vers des calculs approfondis.

Michel Beine demande s'il aura un suivi pour cette étude, par exemple via un second contact avec certains individus. Chiara Peroni pense que ce sera compliqué pour ces données, mais cela aurait certainement un grand intérêt. Avec un web panel, le STATEC pourrait faire ce genre de choses. Serge Allegrezza ajoute que le STATEC dispose déjà de l'enquête EU-SILC, qui serait l'instrument adéquat pour un tel suivi. Comme EU-SILC avait dû être stoppée, le STATEC a eu recours à une enquête flash sur le COVID-19, dont les données ont servi pour l'étude sur la santé mentale.

Les annulations de séjours

Mme Lucile Bodson (STATEC) présente l'enquête sur le tourisme (y compris les voyages d'affaires), qui est organisée selon un rythme trimestriel. Sur la collecte de mai-juin, les répondants pouvaient s'exprimer au sujet de la prise en charge financière des éventuelles annulations des séjours. Pour 25% des annulations il y a eu des soucis (remboursement inexistant ou partiel). Le prochain rapport Travail et Cohésion Sociale contiendra des chiffres sur l'intensité touristique au printemps et sur la place du Luxembourg dans le tourisme des résidents.

Fernand Weides sait que les chiffres liés aux voyages trouvent toujours un écho considérable dans la presse. Il attend donc avec impatience la sortie des publications annoncées.

Michel Beine fait une lecture plus pessimiste des chiffres sur les annulations de séjours : il voit plus de 50% des personnes ayant subi une perte de bien-être, parce qu'elles ont dû reporter le séjour ou accepter un bon d'achat. Lucile Bodson reconnaît que c'est le cas, mais pense qu'il faudrait alors aussi compter dans la perte de bien-être les remboursements intégraux, puisque là encore le voyage n'a pas pu avoir lieu.

Mortalité en temps de Coronavirus

Charlie Klein aborde le sujet de la mortalité (toutes causes confondues) sous la pandémie. Il renvoie à plusieurs publications. Le « Regards » n°4/2020 parle encore d'un impact limité de la COVID-19 sur la mortalité au 1^{er} trimestre 2020. Le « StatNEWS » n°19/2020 rapporte ensuite une surmortalité « modérée » au mois d'avril. Le qualificatif « modéré » provient d'une mesure quantitative, en l'occurrence celle du Z-score, qui permet non seulement de distinguer la surmortalité de la sous-mortalité, mais aussi de la caractériser en fonction du franchissement de certains seuils. Au mois d'octobre sera publié le rapport Travail et Cohésion Sociale, qui contiendra un chapitre sur l'impact du coronavirus sur l'évolution démographique.

Michel Beine demande l'origine des seuils du Z-score que l'on utilise. Charlie Klein explique que ce sont les seuils utilisés dans la littérature.

Prévisions économiques en temps de pandémie

M. Michel Geller (STATEC) présente des graphiques de prévisions du PIB en volume suivant trois approches (moyen terme 2020-2024, baseline, scénario pessimiste de survenue d'une seconde vague de la pandémie), que ce soit pour la zone Euro ou le Luxembourg. D'autres graphiques illustrent l'évolution à horizon 2024 de la masse salariale et du taux de chômage. Il en ressort que le marché du travail national est assez résilient. Michel Geller indique enfin qu'il a fallu innover pendant la crise, en faisant par exemple des calculs *bottom-up* de la consommation finale des ménages et de la valeur ajoutée brute.

25 indicateurs climatiques

Olivier Thunus présente son travail sur les statistiques relatives au changement climatique. C'est là le résultat d'un projet pilote de l'Organisation des Nations Unies, dont un groupe de travail a proposé des recommandations sur de telles statistiques. Les 25 indicateurs climatiques développés se répartissent en 5 catégories : *Impacts, emissions, drivers, mitigation, adaptation*. Pour plus de renseignements, Olivier Thunus renvoie au « Regards » n°20/2019 « 25 indicateurs pour suivre le changement climatique au Luxembourg ».

Serge Allegrezza tient à souligner que la loi organique confie au STATEC la mission de faire des statistiques environnementales. Ce travail s'insère dans ce courant.

Fernand Weides veut retenir dans l'avis que le Conseil soutient les efforts fournis pour le projet « Green STATEC ».

Le logement en chiffres

M. Marc Ferring (STATEC) propose un aperçu de cette publication commune du STATEC et de l'Observatoire de l'habitat (un service du Ministère du Logement). Elle traite de manière récurrente de l'indice des prix des logements et des prix de vente des appartements et des maisons. L'indice des prix est publié trimestriellement et s'appuie sur les informations figurant sur les actes notariés (collaboration avec l'Administration de l'enregistrement et des domaines). L'évolution des prix de l'immobilier sur la période 2010-2020 est spectaculaire, qu'il s'agisse de logements neufs ou anciens. Les prix de vente de terrains suivent une même tendance à la hausse.

Fernand Weides s'interroge sur l'entité géographique Capellen-Mersch qui apparaît sur un des graphiques présentés. Marc Ferring précise que c'est une création issue de la fusion théorique de deux cantons, et qui a été motivée par les faibles volumes de données disponibles séparément sur ces cantons.

Michel Beine demande s'il y a une bulle immobilière au Luxembourg. Marc Ferring soutient que les études menées par l'Observatoire de l'habitat et le STATEC ne montrent toujours pas de baisse des prix, ni de signe avant-coureur d'un éclatement d'une hypothétique bulle. Michel Beine pense qu'on pourrait essayer de s'intéresser à la déconnexion par rapport aux prix fondamentaux.

Max Urbany se renseigne sur d'éventuels chiffres portant sur la location. Marc Ferring sait que l'Observatoire de l'habitat détient des résultats dans ce secteur. Ceux-ci se basent sur les relevés faits dans les petites annonces publiées dans les journaux.

6. Programme statistique 2020-2022

Marc Pauly présente les trois projets-phares du STATEC pour l'année 2020, qui ont tous les trois déjà été évoqués par les orateurs précédents. Ce sont les projets RP2021 (recensement de la population), Green STATEC (un ensemble de projets plus petits s'inscrivant dans le courant des statistiques

environnementales) et enfin le projet Bien-être et PIB Bien-être. Mais le STATEC n'est évidemment pas le seul producteur de statistiques publiques dans le pays. Pour rendre compte de l'activité du Système statistique luxembourgeois, le STATEC coordonne les efforts de fourniture de l'information liée à ces activités, que ce soit des projets d'ordre statistique, l'organisation d'enquêtes ou la tenue de fichiers administratifs. Depuis un an, la collecte se fait grâce à des documents collaboratifs partagés avec les responsables statistiques des différents organismes produisant des statistiques.

Serge Allegrezza aborde le sujet des leçons à tirer de la crise du coronavirus pour la statistique publique. En physique, le concept de résilience apparaît en résistance des matériaux pour caractériser la capacité de ces matériaux à absorber ou à restituer de l'énergie suite à un choc. Par extension, comment peut-on mesurer cela dans les domaines social, économique ou environnemental ? Il faut prendre le recul nécessaire et faire entrer cela dans nos réflexions. Les données à haute fréquence ensuite, gagneraient à être incorporées. Elles sont là depuis longtemps, elles ont été essayées sous la pression de la crise, et elles ont montré qu'elles ont du contenu. Avec cela, on a découvert qu'il faut faire du nowcasting et de la data science. Les catastrophes, ces événements rarissimes mais très extrêmes, sont enfin des sujets qu'il faut absolument étudier dans un institut de statistiques.

Fernand Weides s'empare du sujet des catastrophes. Faut-il regarder quelles sont celles ayant la plus forte probabilité de se produire ? Peut-être un incident à la centrale de Cattenom ? Serge Allegrezza pense que la question mérite de l'attention. L'être humain s'habitue vite, trop vite sans doute. Sur la crise du coronavirus, il a désormais appris qu'il faut mettre un masque et qu'il y a eu 120 morts au niveau national. Mais guère plus. On peut penser à d'autres catastrophes que le cataclysme nucléaire : panne générale d'électricité ou effondrement des télécommunications. Si un tel événement se présente, que faut-il être en mesure de produire quand on fait de la statistique ? Olivier Thunus intervient pour parler des recommandations sur la manière de réagir aux désastres formulées par l'Organisation des Nations Unies. Elle préconise une évaluation de la vulnérabilité, des risques et des impacts, et si la catastrophe se produit véritablement, il faut procéder à la mesure des impacts réels. Le chemin est donc déjà balisé au niveau international.

Max Urbany souhaite évoquer la crise économique post-COVID. Pour lui, le STATEC dispose d'une batterie de statistiques pour mesurer l'impact de cette crise sur les entreprises (p.ex. la surmortalité des entreprises). Qu'est-il prévu dans ce domaine ? Serge Allegrezza cite l'utilisation de la Centrale des Bilans pour déterminer combien de mois de liquidités il reste aux entreprises de tel ou tel secteur. En outre, des travaux sur les faillites des entreprises ont déjà commencé.

Fernand Weides revient sur les défis externes et internes du STATEC, tels qu'ils avaient été présentés au Ministre de l'Économie à l'occasion de sa visite récente. Un des défis externes est la « démocratisation de l'information ». M. Weides se pose la question si le CSS ne devrait pas mettre ce point en avant, parce que le CSS représente les utilisateurs des statistiques et que les utilisateurs veulent savoir comment elles se lisent. Serge Allegrezza reconnaît que le STATEC a effectivement cette mission, certes son site Internet actuel n'est pas très performant, mais il sera remplacé en 2021. Il faudrait une communication plus active, mais les efforts de l'institut sont considérablement ralentis par un innumérisme trop répandu dans le grand public.

7. Avis du CSS

Le Président propose aux membres du CSS que l'avis 2020 :

- salue la réalisation de publications marquantes sur plusieurs thèmes, y compris des thèmes liés à la pandémie COVID-19 ;
- loue les efforts déployés pour assurer le suivi des répercussions de la COVID-19, et notamment l'assistance proposée à d'autres acteurs tels que le Ministère de la Santé ;
- affirme que les statistiques de la santé devraient entrer dans le cadre de la statistique officielle, et donc répondre à ses standards de qualité ;
- souhaite que les travaux commencés pour réorganiser la comptabilité nationale continuent et que le calendrier soit tenu, afin de faire aboutir le projet en 2025 ;
- soutienne l'avis du Conseil économique et social sur le développement de l'approche « Revenus » du PIB ;
- apprécie la réalisation exemplaire du projet pilote avec les 5 communes volontaires, en citant à des fins d'illustration le taux de réponse digital atteint lors du pilote ;
- encourage le STATEC à poursuivre les trois axes esquissés pour une démarche Big Data, et défend le principe de l'accès libre et gratuit aux données détenues par le privé ;
- rappelle la proposition du Ministre Étienne Schneider lors du débat parlementaire sur le PIB Bien-être, à savoir d'intégrer ces indicateurs dans les prévisions budgétaires ;
- exhorte le STATEC à s'investir dans l'élaboration complète du tableau des 25 indicateurs climatiques ;
- approuve l'initiative Green STATEC ;
- reprenne les leçons à tirer de la crise de la pandémie, telles que soulignées par le directeur du STATEC, en notant que la résilience s'impose de plus en plus comme un sujet d'actualité ;
- demande au STATEC de continuer ses efforts en faveur de la démocratisation de l'accès aux données ;
- souligne l'importance du travail en direction des jeunes.

Max Urbany relève que le projet LCU (Large Case Unit) n'a pas été repris dans les projets phares de cette année. Faut-il dès lors considérer ce projet comme clôturé ? John Haas observe que le projet-phare avait pour périmètre seulement le démarrage de la LCU, et que cet objectif a bel et bien été atteint. Mais les travaux de la Large Case Unit continuent évidemment.

8. Divers

Max Urbany revient sur le sujet annoncé en début de réunion. Les entreprises alimentant la Centrale des bilans devraient avoir en retour une plus grande offre de la part de cette base de données ; il estime que les indicateurs actuellement proposés ne sont pas suffisants, et la représentativité n'est actuellement pas très élevée. Serge Allegrezza le prie de formuler des requêtes, et ensuite le STATEC pourra faire des fiches qui satisfassent ces demandes. Il propose de traiter cela en bilatéral.

Fernand Weides a récemment parcouru une publication belge sur le poids économique des institutions sans but lucratif au service des ménages (nombre de personnes employées, etc.). Parmi les ISBLSM, on trouve une bonne partie des ASBL. Fernand Weides aimerait savoir s'il y a aussi de telles données pour

le Luxembourg ? Il existe un mémoire STATEC sur le sujet, dit John Haas. Tout comme il existe une collaboration avec le Ministère du Travail sur les comptes satellites de l'économie sociale et solidaire. Mais les travaux issus de cette collaboration ne sont pas encore présentables. Serge Allegrezza estime que le STATEC devrait sortir des chiffres sur les ASBL luxembourgeoises.

Fernand Weides clôt cette dernière section de la réunion par une citation de l'article 11 de la loi du 10 juillet 2011 portant organisation de l'Institut national de la statistique et des études économiques : « Dans l'exercice de ses missions, le STATEC bénéficie de l'indépendance scientifique et professionnelle. »

Conclusion

Le Président Weides remercie les participants à cette réunion du Conseil supérieur de la statistique et lève la séance à 17h55.

Les comptes rendus et les présentations Powerpoint des précédentes réunions sont disponibles ici :

<http://www.statistiques.public.lu/fr/acteurs/statec/organisation/css/index.html>

Liste de présences

Organisation	Nom	Fonction
Conseil de presse	WEIDES Fernand	Président
Université du Luxembourg	BEINE Michel	Vice-président
Chambre de commerce	DEMEZET Laure	Membre suppléant
Service information et presse	KAELL Francis	Membre suppléant
Chambre des métiers	URBANY Max	Membre effectif
Chambre des salariés	UHODA Laurent	Membre suppléant
STATEC	ALLEGREZZA Serge	Membre effectif
STATEC	HAAS John	Membre suppléant
STATEC	PAULY Marc	Secrétaire
STATEC	BODSON Lucile	
STATEC	FERRING Marc	
STATEC	GELLER Michel	
STATEC	HURY Jérôme	
STATEC	KLEIN Charlie	
STATEC	PERONI Chiara	
STATEC	ROETTIGERS Luc	
STATEC	SCHROEDER Denise	
STATEC	THILL Fabrice	
STATEC	THUNUS Olivier	
Banque centrale du Luxembourg	---	
Chambre d'agriculture	---	
Chambre des fonctionnaires et employés publics	---	
Conseil supérieur pour un développement durable	---	